



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 31 mai 2011 — N° 33

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Journée mondiale sans tabac.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire de l'Association des enfants handicapés de Boucherville et Varennes.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la Journée des musées montréalais.

M. Robert (Prévost) fait une déclaration concernant la médaille de l'Assemblée nationale remise à M. Michel Brière.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de souligner les efforts déployés au sein de la polyvalente Joseph-Hermas-Leclerc de Granby pour lutter contre l'intimidation, le harcèlement et l'homophobie.

31 mai 2011

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Semaine de l'aphasie.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le journal Point Sud.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration concernant les trois équipes spéciales d'intervention en Montérégie.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner l'excellence d'une entreprise du Témiscouata, le Domaine Acer.

À 13 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 09.

Moment de recueillement

31 mai 2011

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

L'avis de classement de la Commission des biens culturels relatif au Monastère des Ursulines de Québec.

(Dépôt n° 287-20110531)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 4 et 12 mai 2011 par M. Boucher (Johnson) et M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), concernant l'aide financière pour les personnes stomisées.

(Dépôt n° 288-20110531)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 26 et 31 mai 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 18, Loi limitant les activités pétrolières et gazières.

(Dépôt n° 289-20110531)

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

31 mai 2011

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 24 et 25 mai 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds. Le rapport contient des amendements au projet de loi dont un au titre.

(Dépôt n° 290-20110531)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 29 janvier 2011, adressée à M. Georges Abaid d'Hydro-Québec, transmise par M. Robert J. Gilligan, Vice-President de Digital Energy, GE Energy et M. Keith Triginer, Country Executive, Energy, GE Energy, concernant l'engagement de GE Energy envers Hydro-Québec.

(Dépôt n° 291-20110531)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 27 janvier 2011, adressée à M. Sylvain Le Blanc d'Hydro-Québec, transmise par M. Luke D. Clemente, General Manager, Meter & Sensing Systems, GE Digital Energy, concernant l'appui de GE Energy à Trilliant AMI, pour la solution proposée à Hydro-Québec (RFP#13563910).

(Dépôt n° 292-20110531)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme James, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

31 mai 2011

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine des services de garde du Québec qui se tient du 29 mai au 4 juin 2011 sous le thème « Au rythme de ton histoire »;

QU'elle maintienne son engagement envers les familles en assurant le développement et la qualité du réseau des services de garde du Québec;

QU'elle souligne le travail quotidien de milliers de femmes et d'hommes, qui, chaque jour, contribuent au développement de nos enfants.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Marois, chef de l'opposition officielle, présente une motion concernant la participation des Forces canadiennes et les inondations dans la Vallée-du-Richelieu; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Blanchet (Drummond), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses condoléances à la famille et aux proches de Mme Alys Robi, de même qu'à l'ensemble des Québécoises et des Québécois qui se sont reconnus dans le talent, la voix et la vie de cette femme emblématique d'un peuple et d'une culture uniques en Amérique.

31 mai 2011

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 23, 24 et 25 août 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Association de l'exploration minière du Québec
Association minière du Québec
Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine
Écojustice
Barreau du Québec
Fédération québécoise des chambres de commerce
Association des producteurs de tourbe horticole du Québec
Comité de vigilance de Malartic
Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement pour un débat public sur les mines à ciel ouvert
Grand Conseil des Cris
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Communauté Innue de Nutashkuan
Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, section Thetford Mines
Société pour la nature et les parcs du Canada
Initiative boréale canadienne
Table jamésienne de concertation minière
Union des municipalités du Québec
Fédération québécoise des municipalités

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du document de consultation « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015 »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux;

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi concernant la lutte contre la corruption;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 11 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 11 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

31 mai 2011

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 1^{er} juin 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 47, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1^{er} juin 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON